

**APPEL À
PROJETS**

**UNE NOUVELLE OFFRE
RÉSIDENTIELLE**

**pour le site de l'ancienne
gendarmerie**

**7 500 m² de terrain disponibles
à Bourg de Péage**

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

LA DRÔME, UN CADRE ATTRACTIF OÙ IL FAIT BON VIVRE

Entre Vercors et Provence, Lyon et Marseille, la Drôme offre un cadre de vie exceptionnel reposant sur sa nature préservée, le charme de ses villages, sa gastronomie, ou encore son patrimoine. Pour autant, cette authenticité n'enlève rien à son attractivité économique. Une desserte routière et ferrée de qualité, la présence d'équipements d'enseignement, de santé, du quotidien et de loisirs sont autant d'atouts. Acteur majeur de l'aménagement et de l'attractivité du territoire drômois, le Département cède le bâti et le terrain de l'ancienne gendarmerie de Bourg de Péage dont il est propriétaire et lance un appel à projets qui s'inscrira dans la dynamique urbaine caractérisant le secteur résidentiel du site.



Fin avril 2024

**Annonce
du lauréat**

2 février 2024

**Remise
des offres**

4 décembre

**Annonces
des finalistes**

20 septembre

**Visite
du site**

6 octobre

**Remise des
candidatures**

6 septembre

**Lancement
de l'appel
à projets**



LE SITE

Construits en 1966, les 2 bâtiments n'ont depuis fait l'objet d'aucune restructuration.

Le foncier généreux où se tiennent ces bâtiments ne présente pas de dénivelé notable et comporte une part élevée d'espaces en pleine terre ainsi que des arbres de taille importante.

Situé dans une zone en grande majorité pavillonnaire, le site est directement connecté à la départementale D149 lui assurant une liaison rapide et directe au centre-ville (1 km) et à l'autoroute (3,5 km).

Pôle urbain majeur de l'agglomération Valence-Romans avec environ 33 000 habitants, la ville de Bourg de Péage offre un cadre de vie attractif. La commune bénéficie d'une situation géographique privilégiée à proximité des grands axes et infrastructures de transport (TER, gare TGV et autoroutes A7 et A49), au croisement de 4 métropoles (Lyon, Grenoble, Montpellier et Marseille).

1966



ANNÉE CONSTRUCTION BÂTIMENT

7 515 m²

DE TERRAIN

1 270 m²

DE BÂTI



**68 AV. DU GÉNÉRAL DE GAULLE
26 300 BOURG DE PÉAGE**

ENJEUX DU PROJET

Le projet est à vocation de logements, les opérateurs peuvent faire des propositions qui conservent les bâtiments existants ou qui envisagent leur démolition, notamment pour des questions d'optimisation de l'utilisation des parcelles. Les candidats sont invités à proposer un projet en phase avec les enjeux de densification du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et du programme local de l'habitat (PLH) (35-40 logements/ha minimum) tout en portant une attention particulière à l'inscription du projet dans un tissu résidentiel pavillonnaire.

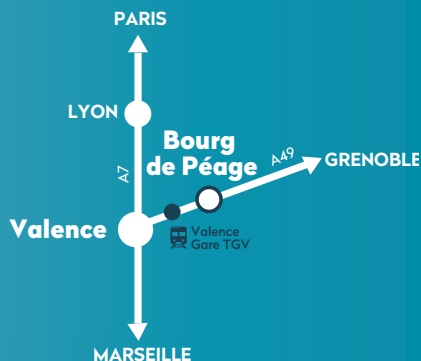
CANDIDATEZ AVANT LE 6 OCTOBRE 2023

Règlement
de consultation sur

ladrome.fr/annonces



ou en scannant
ce QR Code



Dépôt des dossiers à
aapbourgdepeage43@ladrome.fr



HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 Avenue du président Herriot
26026 Valence Cedex 9
Téléphone: 04 75 79 26 26



LE DÉPARTEMENT